

**Règlement d'appel à candidatures pour la constitution de
l'Observatoire de l'environnement du projet de canal Seine-Nord
Europe**

Du 9 juillet au 31 août 2018 inclus, la Société du canal Seine-Nord Europe (SCSNE) lance un appel à candidatures d'experts et de spécialistes issus d'associations ou en exercice libéral afin de constituer l'Observatoire de l'environnement du projet de canal Seine-Nord Europe.

La Société du canal Seine-Nord Europe est un établissement public dont la mission principale consiste à assurer la maîtrise d'ouvrage du canal Seine-Nord Europe. Ce canal à grand gabarit reliera le bassin de la Seine au réseau européen des voies navigables. Long de 107 kilomètres, il comporte 6 écluses de grande chute, un bassin réservoir ainsi que des installations de transbordement. Le coût total d'investissement est de 4,5 milliards d'euros.

L'Observatoire est une instance d'expertise indépendante, chargée de suivre les effets du projet sur l'environnement pendant la construction du canal et sur une période étendue à 10 ans après sa mise en service. L'Observatoire a également pour objectif de conseiller le maître d'ouvrage en promouvant l'exemplarité environnementale du projet, son insertion dans le territoire et l'innovation dans le domaine de l'environnement. Il évalue l'efficacité des mesures retenues en permettant de capitaliser l'expérience acquise sur la construction d'infrastructures et de canaux à grand gabarit.

L'Observatoire a été constitué par une décision du directoire de la SCSNE, ci-jointe, qui définit son rôle, sa composition et ses règles de fonctionnement.

L'Observatoire comprend trois commissions, ainsi constituées :

- 1° Une commission d'expertise en matière d'hydraulique, d'hydrogéologie, de cours d'eau ;
- 2° Une commission d'expertise en matière d'espaces naturels et de biodiversité ;
- 3° Une commission d'expertise en matière d'architecture et de paysage.

Les profils recherchés sont détaillés dans le document téléchargeable ci-joint.

Pour candidater, veuillez adresser votre candidature avant le 31 août 2017, à l'adresse suivante : Société du canal Seine-Nord Europe, Candidature pour l'Observatoire de l'environnement, 175 rue Ludovic Boutleux, 62 408 BETHUNE ou par mail à l'adresse suivante : observatoire@scsne.fr.

SCSNE	OBS					Appel à candidatures Observatoire
-------	-----	--	--	--	--	-----------------------------------

Votre candidature comprendra :

- une lettre de motivation dans laquelle le candidat exposera ce que sa candidature est susceptible d'apporter au projet Seine-nord Europe. Il indiquera la ou les commissions pour la candidature est présentée, ainsi qu'une indication sur ses disponibilités pour assurer cette mission (3 pages maximum) ;
- un CV
- un document détaillant :
 - pour les experts indépendants : une liste de références d'études et de suivi de travaux, une liste de publications le cas échéant, les activités en lien avec la thématique,
 - Pour les représentants d'associations : le domaine d'intervention de l'association, son champ d'expertise, le retour d'expérience et les éventuelles innovations de l'association en matière de suivi environnemental et paysager, de connaissance du territoire et d'actions de gestion de l'environnement pouvant être utiles au regard de l'action de l'Observatoire. Ce document précisera le nom du représentant de l'association, en précisant son expertise technique dans le champ d'intervention de la commission visée.
- Une déclaration des liens d'intérêts de toute nature que l'expert a, ou a eus pendant les cinq années précédentes, avec des entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques ou les produits sont susceptibles d'avoir une incidence sur son impartialité dans le cadre des domaines relevant de la compétence de l'Observatoire.

L'examen des candidatures sera réalisé par un jury composé paritairement de membres relevant de SCSNE et d'agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France, auquel participe également le président de l'Observatoire désigné par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD). La sélection tient compte de l'objectif d'assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein de l'Observatoire, compte tenu des candidatures reçues.

La décision fixant la composition de l'Observatoire sera prise par le directoire de la SCSNE, sur proposition du jury. Elle sera publiée sur le présent site Internet.

Pour tout renseignement complémentaire, merci d'adresser vos questions à l'adresse suivante : observatoire@scsne.fr

A télécharger :

- Décision du directoire de la SCSNE instituant l'observatoire de l'environnement et en fixant les statuts

SCSNE	OBS					Appel à candidatures Observatoire
-------	-----	--	--	--	--	-----------------------------------

- Rapport d'activité de l'Observatoire entre 2009 et 2017, Points d'attention soulevés par l'Observatoire en 2015, Programme de suivi établi par l'Observatoire de l'environnement en 2017.

Profils recherchés

Commission paysage (8 membres)

- 1 Architecte ou paysagiste DPLG disposant de plus de 15 ans d'expérience. Connaissance du territoire des Hauts de France, des grands ouvrages d'infrastructure, expérience de constitution d'atlas des paysages
- Une association intervenant dans le champ de l'architecture et du paysage sur le territoire traversé par le projet

Pour mémoire, la commission paysage est également constituée de :

- Un représentant de la DREAL
- Le paysagiste conseil de la DREAL
- Un expert issu des services de la Région Hauts de France,
- Deux expert issu des collectivités territoriales concernées par le projet autres que la Région
- Un membre de la commission biodiversité faisant le lien entre les deux commissions

Commission hydraulique (9 membres)

- Un hydrogéologue plus de 15 ans d'expérience. Bonne connaissance des eaux souterraines du territoire traversé par le projet. Expérience en modélisation ou pilotage de modélisation.
- Un expert en gestion de l'eau, de plus de 15 ans d'expérience, connaissance des institutions, des politiques de l'eau
- Un expert en eaux de surfaces, cours d'eau, pollutions, de plus de 15 ans d'expérience, connaissant le réseau d'eau de surface du territoire traversé par le projet.
- Une association agréée dans le domaine de l'environnement, intervenant dans le champ de la protection des eaux de surface et eaux souterraines, intervenant également plus largement dans le domaine de la biodiversité

Pour mémoire la commission hydraulique comprend également :

- Un représentant de la DREAL
- Un représentant du BRGM

SCSNE	OBS					Appel à candidatures Observatoire
-------	-----	--	--	--	--	-----------------------------------

- Un expert issu de la région Hauts de France ainsi que deux experts issus d'autres collectivités concernées par le projet

Commission biodiversité (9 membres)

- Une association agréée de protection de l'environnement, connaissant les milieux naturels traversés par le projet
- Une association de protection de la nature spécialisée faune
- Une association de protection de la nature spécialisée milieux aquatiques
- Un expert du fonctionnement des écosystèmes terrestres ou aquatiques, de plus de 15 ans d'expérience.

Pour mémoire la commission biodiversité comprend également :

- Un représentant de la DREAL
- Un représentant de l'Agence Française de la Biodiversité
- Un expert issu de la région Hauts de France ainsi que deux experts issus d'autres collectivités concernées par le projet